

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU 17.8 2023 N° D2023-82

Nomenclature : 1.7

**Acte accompli dans le cadre de la délégation  
donnée par le Conseil au Président**

**Objet :** Déclaration sans suite des lots 3 et 4 de la consultation N° 2023-20 pour la fourniture de composteurs plastique 650L (+/- 50L) et de bio-seaux 6L (+/- 2 L)

**Le Président de Haut-Bugey Agglomération,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles R2185-1, R2185-2 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 6 octobre 2022 donnant au Président délégation pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous les marchés, les accords-cadres et leurs avenants dans la limite de 1 500 000 € H.T pour les marchés de travaux et du seuil de procédure formalisée défini par la réglementation pour les marchés de fournitures et services », à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'agglomération ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le pôle déchets de Haut-Bugey Agglomération,

**Préambule**

Dans le cadre sa compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés », Haut-Bugey Agglomération (HBA) a lancé un accord-cadre à bons de commande alloti comme suit afin de pouvoir bénéficier de tarifs attractifs et favoriser la pratique du compostage.

Lot(s)	Désignation	Mini annuel en € HT	Maxi annuel en € HT
01	Composteurs bois 600L (+/- 100L)	7 000	35 000
02	Composteurs plastique 350L (+/- 50L)	700	3 000
03	Composteurs plastique 650L (+/- 50L)	1 500	5 000
04	Bio-seaux 6L (+/- 2L)	1 200	3 000
05	Aérateurs	600	1 500

Au regard des seuils maximum et de la durée maximale de chaque lot, cette consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée, conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

L'avis d'appel public à la concurrence initial a été publié le 30 mai 2023 au BOAMP et le 31 mai 2023 sur MARCHÉ ONLINE.

Un avis rectificatif de report de la date limite de réception des offres, du 20 juin au 27 juin 2023 à 12h00, a été publié le 12 juin 2023 au BOAMP et 13 juin sur MARCHÉ ONLINE.

A la date limite de réception des offres, seule une offre, irrégulière pour absence de mémoire technique, a été réceptionnée pour le lot 3.

Compte tenu de ce qui précède, le pouvoir adjudicateur souhaite déclarer sans suite l'accord-cadre 2023-20/03 en raison de son infructuosité.

Par ailleurs, après remise des offres, il est apparu nécessaire de s'interroger sur les modalités de délivrance des bio-seaux par l'Agglomération.

Ce lot comportant un minimum d'achat annuel et la fourniture de bio-seaux pouvant ne plus être proposée ou selon des modalités bien différentes, dans un souci d'adéquation des commandes aux besoins, de préservation des deniers publics et de sécurité juridique, le pouvoir adjudicateur décide de déclarer ce lot sans suite pour motif d'intérêt général.

### DECIDE

**Article 1** : le lot 3 de l'accord-cadre n°2023-20, relatif à la fourniture de composteurs plastique de 350 L (+/- 50 L) est déclaré sans suite pour motif d'infructuosité.

**Article 2** : le lot 4 de l'accord-cadre n°2023-20, relatif à la fourniture de bio-seaux de 6 L (+/- 2 L) est déclaré sans suite pour motif d'intérêt général.

**Article 3** : Les soumissionnaires ayant répondu aux lots 2023-20/03 et 2023-20/04 seront informés de cette décision.

**Article 4** : Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'Agglomération et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

**Article 5** : Ampliation de cette décision sera adressée à la Sous-Préfecture de Nantua.

Le Président,



Michel MOURLEVAT

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Déclaration sans suite des lots 3 et 4 de la consultation N° 2023-20

Objet de l'acte : pour la fourniture de composteurs plastique 650L (+/- 50L) et di bio-seaux 6L (+/- 2L).

.....  
Date de décision: 17/08/2023

Date de réception de l'accusé 17/08/2023  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : D202382

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20230817-D202382-AU

.....  
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 1 .7  
Commande Publique  
Actes speciaux et divers

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : D2023 82.pdf ( 99\_AU-001-200042935-20230817-D202382-AU-1-1\_1.pdf )